



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Liminaire CSE Réseau 16 & 17 février 2022

Dernier CSE réseau avant les élections professionnelles de mars.
Dernier CSE d'un mandat bien long et fort en embûches.

En 3 ans et 5 mois de prolongation, il a été question de régionalisation, de GPEPP, de la RCC, du rapprochement avec France Bleu ; le tout bien secoué par une pandémie, qui a fait du télétravail une nouvelle habitude à prendre ! Mais pas pour tous.

Quand nous parlons de longévité pour les mandats des élus, nous nous interrogeons sur la stabilité à la direction du Réseau. 4 directeur.ices sur la même période, un record !

Sur les antennes, la régionalisation... Ah non, le projet de « Proximité », a commencé à prendre forme. La principale avancée, c'est le rapprochement avec France Bleu. Certaines antennes ont même déménagé, ou ont fait de la place dans leurs locaux. Plus concrètement, les Matinales France Bleu et France 3 ont permis de doubler le temps d'antenne en donnant moins d'activité aux salariés de FTV. Une gageure ! Et tout reste encore à faire avec la nouvelle plateforme numérique commune à France Bleu et France 3. Car le numérique, c'est l'avenir, parlez-en aux salariés de La Fabrique à Bordeaux !

D'ailleurs, quid de La Fabrique, la grande oubliée de ce CSE réseau ? Où en est la fiction numérique à Bordeaux ? Le maintien du plan de charges pour les équipes légères ?

La réforme de filière production a conduit à de nombreuses aberrations comme le rattachement des salariés de Lommes au pôle Sud, ou encore, les salariés de Bois D'Arcy divisés entre deux CSE (Siège et Réseau) ... Ubuesque !

Ces trois dernières années ont rimé aussi avec "malaise au travail". Les élus de la Commission santé, sécurité et condition de travail (CSSCT) ont été énormément sollicités pendant ce mandat. Certes, le Covid est passé par là, mais pas uniquement. Les dossiers de souffrance au travail se sont multipliés, les RPS aussi. Les alertes pour managements toxiques (ou défaut de management) ou pour des expérimentations imposées sans prendre en compte les contraintes locales (comme par exemple avec la Régie de Rouen) ont fleuri un peu partout.

3 ans, et quelques avancées quand même. La CFDT a signé l'accord GPEPP (Gestion prévisionnelles de l'emploi et des parcours professionnels). Les salariés ont aussi vu arriver la prime vélo, la prime d'intéressement, une meilleure prise en compte des écarts de salaires femmes et hommes avec l'accord NAO et Handicap même s'il reste des efforts à produire.

Cet horizon est avec trop d'incertitudes pour s'en satisfaire. Le renforcement du dialogue social et la défense des salariés devront continuer à être les phares lumineux des 3 prochaines années !



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**

FEVRIER 2022

SUIVEZ-NOUS SUR

 @cfdt_ftv

 /cfdt.ftv

CFDT-FTV.FR